

**BULLETIN DE L'AAQ**  
**vol.1, no.2, avril 1995**  
**Thème: À propos des pratiques actuelles de**  
**l'anthropologie au Québec**

**Éditorial**

**L'ANTHROPOLOGIE ET LES CÉGEPS DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE**

Sylvain Marcotte, Cegep de Ste-Foy

Depuis quelques années, le programme des sciences humaines au collégial est en plein bouleversement. En effet, un nouveau programme a été mis en place au début des années 1990 et, depuis un an, c'est tout l'enseignement collégial qui s'est vu imposer une réforme qui, disons-le, a provoqué plusieurs grincements de dents. Cette réforme survient après plus de 25 ans d'existence des cégeps et s'inscrit dans un effort de réflexion sur le rôle de ce palier d'enseignement dans une société en mutation.

En avril 1992, le Conseil des collèges (Conseil aviseur à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science) déposait son rapport sur l'enseignement au collégial: Des priorités pour un renouveau de la formation<sup>1</sup>. Ce rapport proposait des changements en profondeur tant sur le plan pédagogique que de l'organisation du travail. En fait, les auteurs tentaient de répondre à trois questions dont une nous concerne particulièrement:

**Quels seront les défis et les enjeux que poseront à l'enseignement collégial les principales caractéristiques de la société québécoise de l'an 2000 ?**

Dans la première partie de son rapport, le Conseil procède à une analyse de l'évolution prévisible de la société québécoise. En ce qui concerne les perspectives démographiques, le Conseil souligne que la société québécoise devra s'adapter à l'apport accru de l'immigration (p. 15) et que l'école sera mise à contribution pour l'accueil des personnes visées. En ce qui concerne le développement économique, social, culturel et politique, le Conseil conclut que le citoyen de demain devra être bien armé pour se défendre dans un monde beaucoup plus concurrentiel et pluraliste (p.62. C'est dans ce contexte que le Conseil identifie quatre besoins de formation: la compétence, la capacité d'adaptation, la capacité de faire des choix fondés sur un système de valeurs et un esprit critique et, finalement, l'ouverture à la diversité (p.68).

Dans la deuxième partie de son rapport, qui s'articule autour d'une conception actualisée de l'enseignement collégial, le Conseil dégage cinq attributs que devrait comporter une formation collégiale de qualité. L'un d'entre eux est une formation large et ouverte qui **"contribue à préparer les élèves à vivre dans une société pluraliste et ouverte sur le monde"** (p. 81).

Plus loin, le Conseil définit ce qu'est pour lui la formation fondamentale. Elle repose sur neuf points: les capacités génériques ou supérieures, la maîtrise de la langue, les méthodes du travail intellectuel, l'autonomie dans la poursuite de la formation, la capacité et l'habitude de réfléchir sur des questions morales et éthiques, **l'ouverture au monde et à la diversité des cultures**, la conscience des grands problèmes et défis de notre temps, la conscience de la dimension historique de l'expérience humaine, la capacité et l'habitude de faire des retours sur les apprentissages, d'intégrer divers éléments et d'établir des liens entre eux. (p.86)

Lorsque l'on regarde le nouveau programme en sciences humaines, on constate que la plupart des éléments cités plus haut s'y retrouvent. Ainsi, deux nouveaux cours de méthodologie (Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines et Méthodes quantitatives) répondent à l'exigence de posséder les méthodes du travail intellectuel. La conscience de la dimension historique de l'expérience humaine trouve sa justification dans le cours "Histoire de la civilisation occidentale". Quant à la capacité de faire des retours sur les apprentissages, le cours "Activité d'intégration" répond justement à cette exigence. On peut penser que les cours obligatoires d'économie et de psychologie rencontrent les exigences de prendre conscience des grands problèmes et défis de notre temps ainsi que de développer l'autonomie de l'élève dans la poursuite de sa formation. Enfin, la maîtrise de la langue ainsi que la capacité de réfléchir sur les questions éthiques et morales doivent normalement être acquises dans les cours obligatoires de la formation générale à travers les cours de français et de philosophie.

Toutefois, force est de constater que l'on ne retrouve aucun cours obligatoire qui permettrait à l'étudiant et l'étudiante d'avoir une ouverture sur le monde et d'être conscient de la diversité des cultures. Malgré le constat fait par le Conseil que l'apport accru de l'immigration façonnera le visage du Québec de demain (d'aujourd'hui?), qu'une formation collégiale de qualité devrait préparer les élèves à vivre dans une société pluraliste et ouverte sur le monde, on ne retrouve toujours pas de cours dans le curriculum de l'élève qui mette l'emphase sur ces questions. Pourtant, la connaissance des "Autres" et les habiletés à la communication interculturelle sont, sans l'ombre d'un doute, des outils essentiels pour qu'un être humain devienne un bon citoyen. Est-il besoin de

rappeler que la connaissance des "Autres" est nécessaire pour prendre conscience de sa propre existence, que la seule façon d'éviter les débordements racistes et l'intolérance est d'initier, le plus tôt possible, les étudiants et étudiantes au relativisme culturel?

En ce qui concerne le niveau secondaire, le même constat se retrouve dans le document de base intitulé La formation à l'enseignement secondaire général, Orientations et compétences attendues.<sup>2</sup> Dans les premières pages de ce document, qui contextualise ce niveau d'enseignement en relation avec la réalité de la société québécoise des années '90, on précise que:

"L'évolution de la composition multiculturelle qui résulte de cette forte immigration fait en sorte que l'école québécoise, particulièrement dans les zones urbaines, accueille dorénavant une très grande proportion d'enfants d'origines nationales ou culturelles très diverses. Cette situation relativement nouvelle sollicite de façon particulière le milieu scolaire qui doit réussir l'intégration harmonieuse de ces élèves et qui, pour ce faire, doit démontrer une compréhension de la diversité culturelle et repenser ses pratiques pédagogiques".

Au risque de se répéter, l'anthropologie n'aurait-elle pas son mot à dire? Comme le suggère si bien Berthelot:

"L'école devrait permettre aux élèves de découvrir la diversité culturelle de l'humanité. Si tous les êtres humains sont nés avec les capacités physiques de «l'humanité», les individus ne deviennent humains qu'en s'appropriant la culture de leur groupe. Il y a donc de multiples façons de «devenir» humain. Les différentes cultures sont autant de constructions élaborées par les sociétés pour répondre aux défis de leur environnement. Les cultures ont aussi un caractère historique. Elles évoluent, elles se transforment par emprunts, par échanges. La compétence interculturelle exige d'abord d'apprécier cette capacité humaine de créer une diversité de style de vie, de s'adapter à une variété d'environnements, de développer autant d'outils de communications, d'évoluer constamment .<sup>3</sup>

La société québécoise s'interroge sur son avenir. Elle doit déjà composer avec la diversité; nul doute qu'elle devra le faire davantage dans l'avenir. Dans cette optique, l'Association des anthropologues du Québec devrait exercer les pressions nécessaires à la mise sur pied de cours obligatoires, tant au niveau secondaire que collégial, de manière à initier les citoyennes et citoyens québécois à la diversité et aux notions élémentaires de convivialité interculturelle. Cela exige que nous en arrivions à un consensus sur les objectifs

de tels cours, que nous procédions à un travail de préparation pédagogique et, finalement, que nous exerçons les pressions politiques appropriées. Les **États généraux sur l'Éducation, quand ils auront lieu**, nous donneront la chance de faire valoir la justesse de nos objectifs; il ne faudra pas rater le train!

**SYLVAIN MARCOTTE**  
**Professeur d'anthropologie,**  
**Cégep de Sainte-Foy**

1. Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial Les publications du Québec, 1992.
2. Direction générale de la formation et des qualifications. Direction de la formation du personnel scolaire. La formation à l'enseignement secondaire général. Orientations et compétences attendues. Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, 1992.
3. Jocelyn Berthelot, Apprendre à vivre ensemble . éd. C.E.Q., 1990, p.94.

**DÉBATS**  
**L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ANTHROPOLOGUES**  
**QUELQUES REMARQUES ET UNE MÉCHANCETÉ**

Marie France **Labrecque**, Université Laval

Les inquiétudes quant à l'insertion professionnelle des anthropologues sont certes fondées. Pour des spécialistes de l'étude du changement, il n'y a probablement rien de pire que cette négation du processus de différenciation sociale qui, pourtant, se déroule sous nos yeux. Non, vraiment, il y a peu de place pour les spécialistes des dimensions multiples des rapports sociaux et du changement dans une société qui n'a pas de projet et qui assiste, béate et condescendante, à l'exacerbation des injustices, à la prolifération des conflits armés, à la montée des intégrismes et du racisme. Pour prendre un cas d'actualité, que peuvent faire les anthropologues à l'heure de coupures drastiques dans l'aide publique au développement international sous le prétexte que les subventions au commerce extérieur feront davantage pour le bien-être des populations du Sud? Convaincre les commerçants qu'ils ont besoin des spécialistes du social pour faire encore plus d'argent? Allons donc! Certes les inquiétudes quant à l'insertion professionnelle des anthropologues interpellent l'enseignante et la chercheuse que je suis mais dans ce cas, je suis la première à admettre que mes enseignements et mes recherches ne préparent pas à ce genre d'insertion professionnelle. Je dirai même que c'est tant mieux!

Même si l'insertion professionnelle des anthropologues pose problème, je pense toujours qu'il est important de continuer à préparer des personnes qui pourront développer une approche critique de la vie en société. Dans cette société où le concert des protestations est en passe de devenir un silence embarrassé, il

m'importe qu'il y ait encore quelques voix qui dénoncent, qui critiquent ou même qui ironisent. Au moins, ces voix-là célèbrent l'anthropologie. Je ne peux pas en dire autant de ces autres anthropologues qui écrivent "sociologues" ou encore "spécialistes en micro-projets" sur leur carte d'affaire et qui ensuite viennent "chiâler" qu'il n'y a pas de place pour les anthropologues sur le marché du travail. (Eh! les gars, y a rien là, je vous aime quand même!). Décidément, il n'y a pas que les gestionnaires de programmes d'enseignement qui aient des reproches à se faire!

Ce n'est pourtant pas des mauvais coups des anthropologues déjà expérimentés dont je veux parler mais bien de la façon dont la "relève" doit se préparer. Je m'intéresse ici à l'insertion professionnelle en situation multidisciplinaire. Après avoir expérimenté cette situation à quelques reprises dernièrement dans le cadre de recherches appliquées, je réalise que nos prétentions à la vision holiste nous ont mal servi tout autant que notre supposée polyvalence. Certes, il faut plus que jamais faire preuve de souplesse. Cependant, on ne peut sûrement pas faire n'importe quoi, avec n'importe qui et n'importe où. Le travail avec des spécialistes de l'environnement et de la santé notamment montre qu'il faut que nous, anthropologues, sachions vraiment de quoi on parle, pas surtout en environnement et en santé, mais d'abord et avant tout en anthropologie.

Paradoxalement, mes expériences d'insertion dans la recherche multidisciplinaire ont donné la conviction que ce dont nous avons le plus besoin c'est d'un renforcement disciplinaire, d'une identité claire et du respect à porter à sa propre profession. À mon avis, plusieurs d'entre nous avons encore beaucoup de chemin à faire, mais au moins, on commence à savoir dans quelle direction on s'en va.

**MARIE FRANCE LABRECQUE**

Professeure, Département d'anthropologie, Université Laval.

**RÉFLEXIONS**  
**ANTHROPOLOGY AND SELF DETERMINATION**  
Bruce **FERGUSON**, Université Laval

I would like to start by thanking Suzanne Champagne for encouraging me to write this article, and the Association des anthropologues du Québec for

providing me with a forum in which to share some of my thoughts as an anthropology student and an Algonquin person. My "raison d'être" for putting this letter together was to see if others sensed a need for a directly dialogue between anthropologists and Native people. This dialogue would examine the relevancy of anthropology in relation to the aboriginal struggle.

The time for self-determination seems to be right for aboriginal communities across Canada. Canadians and aboriginal peoples finally are realizing the dreams of self-government, resource sharing, and meaningful participation in Canada; visions that Native Indians, Metis and Canadians have worked on for many years "side by side". It also seems evident that the development of self-determination institutions require "informed decision making" and informed decision making is based on reliable and validly produced knowledge.

The questions that I am submitting for thought here under, are based on a number of assumptions. The development of theory and action are intertwined. It is not necessary for every anthropologist to be involved in the production of theory nor should every anthropologist be employed in "applying" theory to practical situations, but the relationships between the two need to be understood. Anthropology, through the study of other cultures, has developed professional roles including "advocate", "cultural interpreter", and in postmodern times "facilitator". What is the anthropologist's ethical role? I argue that anthropologist, cannot divorce themselves ethically from the implications of their discipline; the promotion of understanding requires actions beyond describing and explaining. I think it also requires commitment to the plight of the people you study.

How will the anthropologist of the early 21st century adapt approaches and theory to the needs of Native communities?

How will anthropologists function for Native communities as employees of a legislatively empowered aboriginal government who will have the ability to employ social science professionals?

What role can anthropologists play in facilitating aboriginally defined and autonomous communities and nations?

What are some of the epistemological questions implied in this new relationship?

How will the Native community be able to assist the discipline of anthropology as well as other social science disciplines in the production of knowledge?

How can we attract Native Indian and Metis students to be "recruited" into the discipline?

How can the Association des anthropologues du Québec organize to encourage dialogue on these and further questions and on the recruitment of aboriginal students into the field?

If we can start by thinking about other questions that we should be asking and about developing the parameters, then I think we're on the right track for constructive dialogue.

BRUCE FERGUSON

Étudiant de 2e cycle, Université Laval.

## OPINION

### PROFESSION: ANTHROPOLOGUE

Pierre Desautels, Anthropologue, Éditions Beauchemin

L'été 1990 fut un été chaud. Kahnawake, Oka, un pont, un mort, l'armée qui débarque, les journalistes d'ici et d'ailleurs qui affluent, la population qui s'ébroue et tout ce beau monde s'égosillant à qui mieux mieux. Les uns philosophent, entre deux projectiles lancés, sur ces maudits sauvages qui vivent à nos crochets, qui ne respectent pas nos lois et qui jouent aux cow-boys. Les autres, Américains et Français, ces grands défenseurs de la liberté des peuples, vitupèrent comme vierges offensées ces coups et ces cris.

Et face à cette opinion publique n'en manquant pas une pour vilipender la racaille rouge, un gouvernement qui gère à la petite semaine, jouant au yoyo, au bolo, à tout ce qui va et qui vient, en n'allant nulle part. Dans tout ce brouhaha social, où étions-nous, nous les anthropologues, nous les spécialistes de la diversité culturelle, nous les traducteurs de la réalité d'autrui?

Quelques-uns d'entre nous ont condescendu à montrer, via les journaux, toute leur science de la "chose autochtone". Mais quelle prise de position avons-nous mise de l'avant, publiquement, pour éclairer de façon tenace et communicative cette polémique sociale mal engagée? Il n'y eut que les artistes pour assumer leur opinion dissidente dans le tollé général et unanime qui faisait de l'Indien l'ennemi commun à abattre.

Et où sommes-nous donc, nous les anthropologues, en 1995? Comment se fait-il qu'au perfectionnement de la coordination provinciale des professeurs et professeures de cégep, tenu les 9 et 10 juin 1994 à Québec, nul n'a cru bon qu'il y ait un atelier sur les enjeux de la réforme de l'enseignement au collégial? De nombreuses autres disciplines pourtant, la psychologie par exemple, en ont fait le thème principal de leur congrès, et pose cette réforme en terme de jeux de pouvoir pour l'accaparement des cours complémentaires.

Cette attitude de retrait est-elle le propre des anthropologues? L'anthropologue n'est-il qu'un voyeur passif? Les anthropologues ne sont-ils que des individus qui, comme le disait Margaret Mead, éprouvent un inconfort envers eux-mêmes et leur société?

Dans le contexte de la place faite à l'anthropologie tant au collégial que dans notre société, le chemin entre se sentir bien nulle part (sauf dans l'ailleurs) et le néant est très court. Et on peut se demander combien de professeurs et de professeures restera-t-il dans dix ans dans l'enseignement collégial? On peut même ridiculiser ces gens qui nous disent "Tu es un expert dans les entrepôts?". Il n'en reste pas moins que la situation quant à la pérennité de notre discipline est critique. Peut-être que cette association naissante est un pas dans la bonne direction. C'est à vous d'y répondre.

Pierre Desautels  
Anthropologue  
Éditions Beauchemin

### **PAGE DU LECTEUR** Suzy Basile, Université Laval

L'idée de la création d'une association d'anthropologues québécois m'a paru, dès le début, une excellente initiative pour joindre tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin à cette science. Avec des buts et des objectifs communs, autant les étudiants et étudiantes que les professionnels pourront se rejoindre au sein d'activités qui ne feront qu'améliorer l'image de l'anthropologie, trop souvent déformée.

Étant d'abord entrée en études autochtones pour bifurquer ensuite vers les sciences politiques, je me suis finalement inscrite au baccalauréat en anthropologie. J'ai rapidement pris conscience des apports importants de l'approche anthropologique dans les différentes sphères de la vie quotidienne.



Dès le début de mes études universitaires, j'ai reçu plusieurs remarques: puisque plusieurs anthropologues étaient déjà venus "étudier" les mœurs et coutumes des différentes communautés autochtones, était-il vraiment nécessaire que des autochtones deviennent, à leur tour, des anthropologues? La curiosité et l'envie -de comprendre les interprétations des anthropologues m'ont poussée à poursuivre dans ce domaine jusqu'à m'engager prochainement dans des études de 2e cycle. Non seulement je ne regrette pas ce choix aujourd'hui, mais j'ai appris à expliquer l'anthropologie à ceux et celles qui entretiennent des préjugés négatifs à l'égard de cette science et de ses praticiens.

Une des principales préoccupations actuelles des étudiants et étudiantes et des professeurs et professeures en anthropologie est celle de l'insertion professionnelle. Il faut reconnaître que le succès dans les études et la pertinence des thèmes de recherche ne garantissent pas pour autant un emploi d'anthropologue dans un avenir rapproché. L'augmentation des inscriptions en anthropologie présente certes l'avantage de redorer le blason de cette science. En revanche, elle accentue la compétition sur le marché du travail.

Notre discipline devrait, à mon sens, s'ouvrir davantage, jusque dans les écoles secondaires. En plus de créer de nouveaux emplois, l'enseignement de l'anthropologie au secondaire stimulerait une ouverture d'esprit dont bénéficieront les étudiants et étudiantes quand ces cours s'ajouteront aux cours de géographie, d'économie et d'histoire. Toutes ces disciplines sont interreliées et je crois que l'anthropologie aiderait certainement à une meilleure compréhension de soi et du monde qui nous entoure. Avec tous les changements sociaux, politiques, économiques et culturels qui se bousculent présentement au Québec, il serait préférable que les jeunes soient amenés à faire leur propre réflexion sur différents sujets qui les touchent de près avant que l'intolérance et l'incompréhension envers soi-même et les "autres" ne fassent encore plus de ravages.

SUZY BASILE

Étudiante atikamekw en anthropologie, 3e année.

Université Laval